

## CARACTÉRISTIQUE DE L'ACTION

**Titre :** Girly Air Tir 68

**Date :** 15 février 2026

**Organisateur :** COMITÉ DÉPARTEMENTAL 68

Ville : Sierentz – 23 Rue Hohlegasse 68510 SIERENTZ

A quel type de public est destinée l'action :

X Non-licenciées X Licenciées

Arbitres

Formatrices

Dirigeantes

## DESCRIPTION

Cet évènement a déjà été organisé par le passé :  Oui  Non

Participantes estimées pour cette édition :

60 Non-licenciées

60 Licenciées

4 Arbitres

## RÈGLEMENT :

Le match « Girly Air Tir 68 » 10M est ouvert à toutes les athlètes licenciées, sans distinction d'âge, dans l'une des sociétés de tir affiliées auprès de la FFTir et relevant du Comité Départemental de Tir du Haut-Rhin ainsi qu'à leur invitée. Pour l'année 2026, ce règlement est également applicable pour les athlètes relevant du Comité Départemental de Tir du Bas-Rhin.

L'édition 2026, comme les précédentes, sera axée sur la découverte du tir sportif : Chaque participante licenciée viendra accompagnée d'une non licenciée. La tutelle de la rencontre ainsi que l'organisation restent sous l'égide du CDTir68.

## PROGRAMME DE TIR :

PISTOLET & CARABINE 10 M AIR - 20 plombs sur cibles précision en 30 minutes, essais compris  
ACTIVITÉ SURPRISE - 10/15 minutes (plus de précisions seront communiquées le jour J)

Il sera possible (dans la mesure des disponibilités) d'emprunter un pistolet ou une carabine auprès de la Société de Tir de Sierentz

## ACCÈS :

Le match est ouvert à toutes les catégories féminines ISSF sans distinction d'âge, ayant une licence en cours de validité ainsi qu'à leur invitée

Il se fera donc par équipe de 2 avec 3 classements possible :

- Equipe Pistolet / Pistolet
- Equipe Carabine / Carabine
- Equipe Pistolet / Carabine

## **CLASSEMENT :**

En raison de la catégorie unique, un système de « Handicap » avec coefficients sera appliqué pour établir le classement final par catégorie.

Les droits d'engagements sont pris en charge par le CDTir68

Les engagements sont à faire parvenir via le Président de club à Isabelle Liotta :  
[isabelle.liotta@cdt68.fr](mailto:isabelle.liotta@cdt68.fr)

## **DELAI D'ENGAGEMENTS : 5 Janvier 2026**

## **PARTICULARITÉS :**

Pour fêter la période de Carnaval, toutes les participantes devront obligatoirement venir soit déguisées, soit porter un maquillage de carnaval.

## **RÉCOMPENSES :**

- Carte cadeau pour les premières places de chaque catégorie
- Chocolat pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> places de chaque catégorie
- Chaque participante recevra également un T-shirt

## **REPAS :**

Il sera possible de déjeuner sur place pour la somme de 18 €.

Les conjoints , enfants ... ne participant pas à l'événement pourront se joindre à nous lors du repas et nous montrer leurs plus beaux déguisements !

La réservation devra se faire impérativement lors de l'inscription

## **POT DE L'AMITIÉ :**

A l'issue de la manifestation, un pot de l'amitié sera offert par le CDTir68

Nous espérons vous voir encore une fois nombreuses pour cette édition 2026 du Girly Air Tir 68 !

# **SPORTIF**